

Portail famille

Formulaire d'ouverture d'un compte

La ville de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse met à votre disposition un « Portail Familles » ayant pour finalités les inscriptions et l'information au **service scolaire** (maternelle et élémentaire), ainsi que pour inscrire votre /vos enfant(s) dans un **service périscolaire** (garderie, restauration, TAP), **extrascolaire** (Centre de loisirs) ou **Petite Enfance** (crèche ou halte-garderie).

Pour en bénéficier, il est nécessaire de demander auprès de nos services la création de votre compte famille en remplissant le coupon réponse ci-dessous. *Les informations demandées, signalées par un * sont obligatoires et sont destinées à la ville de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse, responsable du traitement des données.*

Dès que votre « compte famille » sera créé, vous recevrez un identifiant et un mot de passe **sur l'adresse de messagerie que vous nous aurez communiquée**, ainsi que les modalités de connexion au portail familles et la description des diverses possibilités qui vous sont offertes. Ce compte vous permettra de compléter toutes les informations administratives concernant votre foyer et de visualiser l'ensemble des informations relatives à la scolarité de votre (vos) enfant(s).

Si vous n'avez pas la possibilité d'utiliser Internet pour les inscriptions, nous vous remercions de prendre contact avec les services de la Mairie.

DEMANDE DE CREATION D'UN « COMPTE FAMILLE »

A retourner à l'accueil de la mairie ou par mail :

scolaire@ville-st-remy-chevreuse.fr / petite.enfance@ville-st-remy-chevreuse.fr

Coordonnées de la famille payeur* :

Nom de famille :

N° et rue :

Code postal : Ville :

Parent ou responsable légal 1*:

Nom : Prénom :

Parent ou responsable légal 2:

Nom : Prénom :

Adresse mail*:

.....

Nom de l'enfant	Prénom de l'enfant	Date de naissance ou d'accouchement	Ecole fréquentée

Conformément à la loi « Informatiques et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, du droit de définir des directives relatives au sort des données à caractère personnel après votre mort, que vous pouvez exercer en vous adressant au Responsable du Service Scolaire-Multifactoration ou Petite Enfance de la ville. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, en indiquant vos noms, prénoms, adresse, email et si possible vos références administratives afin d'accélérer la prise en compte de votre demande.